

Crémation Magazine, juillet 2022

La loi n° 93-23 du 8 janvier 1993 relative à la législation funéraire dite "loi Sueur" - Bilans et perspectives

Le 12 septembre prochain, dans la salle Médicis du Palais du Luxembourg, une journée d'études portant sur la loi n° 93-23 du 8 janvier 1993 dite "loi Sueur" sera organisée par Résonance Funéraire, sous la direction scientifique de Jean-François Boudet, maître de conférences HDR en droit public à l'Université Paris Cité sous l'égide du Centre Maurice Hauriou, CMH, E.A. 1515 (Université Paris Cité) et du Centre d'Etudes et de Recherches de Sciences Administratives, CERSA (UMR 7106 - CNRS/Université Panthéon-Assas) et sous le haut patronage de Jean-Pierre Sueur, ancien ministre, sénateur du Loiret.

Tout au long de cette journée, universitaire, professionnels du droit, fédérations du secteur funéraire et autres institutionnels débattront des divers impacts pratiques et économiques qu'aura eu la loi "Sueur" sur le marché funéraire depuis son entrée en vigueur.

Précisons que la Fédération Française de Crémation y sera représentée par Frédérique Plaisant, sa présidente qui est aussi membre du Conseil National des Opérations Funéraires (CNOF) et qui interviendra en fin de matinée, à 11 h 40, sur le thème "Quelles protections pour les familles et pour les consommateurs dans la loi n° 93-23 du 8 janvier 1993 ?"

En début d'après-midi, la parole sera donnée aux fédérations professionnelles afin qu'elles puissent partager leurs retours d'expériences sur mise en pratique de la loi Sueur. A n'en pas douter les interventions d'Olivier Verité, secrétaire général de la CPFM, Manuel Sauveplane, président de l'UFFP et Florence Fresse, déléguée générale de la FFPF, au même titre que l'ensemble des intervenants, ne manqueront pas d'ouvrir le champ des possibilités quant à de potentielles perspectives d'évolutions réglementaires cohérentes, tant dans leur mise en application par les professionnels que dans le bénéfice qu'elles apportent aux familles.

Ce dernier point sera par ailleurs le thème de la table ronde qui viendra clôturer cette journée.

